



Bilan annuel

Animation du site Natura 2000 de la Gélise Année 2019



Communauté de Communes Albret Communauté

Centre Haussmann - 10 place Aristide Briand - 47600 NERAC

Téléphone : 05 53 97 55 97 - Site : <http://www.albretcommunaute.fr>



Structure animatrice



Communauté de Communes Albret Communauté

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand, 47600 NERAC

05 53 97 55 97

<http://www.albretcommunaute.fr>

Animatrice Natura 2000 : Marine FONT

05 53 97 64 25 – 06 43 75 94 13

mafont@albretcommunaute.fr

<http://gelise.n2000.fr/>

Figure 1 : photo de couverture : le Criéré au niveau du Château de Lisse, commune de Réaup-Lisse



Sommaire

SOMMAIRE	3
A. PREAMBULE	5
I. LE DOCUMENT D'OBJECTIFS ET LE SITE NATURA 2000.....	6
II. L'ANIMATION.....	6
III. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCUMENT D'OBJECTIFS.....	7
IV. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	10
B. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	11
I. LES CONTRATS ET LA CHARTE NATURA 2000.....	12
II. LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES.....	14
III. LES AUTRES OUTILS FINANCIERS.....	15
IV. AUTRES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DES ESPECES/HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE.....	16
C. AIDE TECHNIQUE – EVALUATION DES INCIDENCES	20
D. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	22
I. CREATION/MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION.....	23
II. SENSIBILISATION DES ELUS ET DU GRAND PUBLIC.....	24
III. SENSIBILISATION DES SCOLAIRES.....	24
IV. ANIMATION DE RESEAU.....	28
E. AMELIORATION DES CONNAISSANCES / SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	29
I. AMELIORATION DES CONNAISSANCES.....	30
II. FORMATIONS.....	31
III. VEILLE DE TERRAIN.....	31
F. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU PROGRAMME D'ACTIONS	32
G. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE	34
I. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	35
II. AUTRES ACTIONS.....	35
H. SYNTHESE	36
I. REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL.....	37
II. AVIS GLOBAL SUR LES ACTIONS MENEES.....	37
III. AVIS GLOBAL SUR LES RESULTATS OBTENUS.....	38
IV. PERSPECTIVES POUR L'ANIMATION FUTURE.....	40
ANNEXES	41
PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LES MAEC.....	42
ARTICLES DE PRESSE.....	46
ARTICLES DANS LES BULLETINS MUNICIPAUX.....	48



LISTE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

FIGURE 1 : PHOTO DE COUVERTURE : LE CRIERE AU NIVEAU DU CHATEAU DE LISSE.....	2
FIGURE 2 : DAMIER DE LA SUCCISE	8
FIGURE 3 : CISTUDES D'EUROPE.....	8
FIGURE 4 : GRAND RHINOLOPHE.....	8
FIGURE 5 : LA GELISE SUR LA COMMUNE DE POUDENAS	10
FIGURE 6 : DEVIATION D'UNE PARTIE DE L'EAU DANS LE BRAS ANNEXE - GUEYZE	12
FIGURE 7 : PHOTOS AVANT/APRES – RESTAURATION D'UN BRAS ANNEXE DE LA GUEYZE	13
FIGURE 8 : RESULTAT DU WEEK-END DE PROSPECTION CHAUVES-SOURIS	17
FIGURE 9 : COLONIES DE REPRODUCTION DE MURIN A OREILLES ECHANCREES ET DE GRAND RHINOLOPHE	19
FIGURE 10 : ANIMATION AUPRES DU COLLEGE DE LAVARDAC A STE CATHERINE	25
FIGURE 11 : ANIMATION AUPRES DES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS DE NOGARO SUR LA COMMUNE DE MANCIET.....	25
FIGURE 12 : ANIMATION AUPRES DU COLLEGE ET DE L'ECOLE DE LAVARDAC.....	26
FIGURE 13 : ANIMATION AUPRES DE L'ECOLE DE BARBASTE	26
FIGURE 14 : MISE EN VALEUR DU SITE DE REAUP-LISSE	27
FIGURE 15 : LA DEPECHE, 08/06/2019.....	46
FIGURE 16 : LA DEPECHE, 25/06/2019.....	47
FIGURE 17 : ARTICLES DIFFUSES DANS LE BULLETIN MUNICIPAL D'ANDIRAN - NOVEMBRE 2019	48
FIGURE 18 : ARTICLES DIFFUSES DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE REAUP-LISSE - DECEMBRE 2019.....	49
TABLEAU 1 : RELEVÉ ODONATES - 2019.....	30
TABLEAU 2 : RELEVÉ CHIROPTERES - 2019.....	31



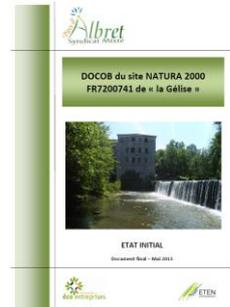
A. Préambule



I. Le document d'objectifs et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 concerné par ce bilan d'animation est le site Natura 2000 de la Gélise (FR7200741), désigné au titre de la Directive "Habitats, Faune, Flore".

Le document d'objectifs de ce site a été élaboré par le bureau d'études ETEN Environnement et a été validé en mai 2013. L'animation a débuté en janvier 2016 ; l'animatrice du site est Marine FONT.



II. L'animation



En mars 2015, le Syndicat Mixte du Pays d'Albret a été désigné animateur du site Natura 2000 de la Gélise. Au 1^{er} janvier 2017, le Syndicat Mixte a été rattaché à la nouvelle communauté de communes Albret Communauté, née de la fusion des trois communautés de communes du territoire. L'animatrice, Marine FONT, présente depuis le 1^{er} janvier 2016, travaille à temps plein sur l'animation du site. Elle fait partie du service Environnement-Rivières d'Albret Communauté.

Son poste est subventionné à 80% par l'Etat, via les fonds FEADER. Les 20% restants correspondent à de l'auto-financement, partagés entre Albret Communauté, chargé entre autre de la gestion du réseau hydrographique du bassin versant de la Gélise dans le Lot-et-Garonne, et le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue pour les parties Gersoises et Landaises du site.

Ce présent bilan correspond à la première année de la deuxième période d'animation (quatrième année au total).



III. Rappel des enjeux et objectifs du document d'objectifs

Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000 de la Gélise sont les suivants :

Habitats d'intérêt communautaire	Espèces d'intérêt communautaire
Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncles et des Potamots (3260-5)	Agrion de Mercure – <i>Coenagrion mercuriale</i> (1044)
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> (3130)	Gomphe de Graslin – <i>Gomphus graslinii</i> (1046)
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430)	Cuivré des marais – <i>Lycaena dispar</i> (1060)
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4)	Damier de la Succise – <i>Euphydryas aurinia</i> (1065)
Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hydroclines (6430-B)	Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i> (1083)
Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest (6510-1)	Grand Capricorne – <i>Cerambyx cerdo</i> (1088)
Landes atlantiques fraîches méridionales (4030-8)	Lamproie de Planer – <i>Lampetra planeri</i> (1096)
Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (5130-2)	Chabot – <i>Cottus gobio</i> (1163)
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanearum</i> , <i>Salicion albae</i>) (91E0)*	Cistude d'Europe – <i>Emys orbicularis</i> (1220)
Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Grand Rhinolophe – <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (1304)
Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i> (9230)	Loutre – <i>Lutra lutra</i> (1355)

* habitat prioritaire

Au total, le site Natura 2000 de la Gélise compte donc 11 habitats d'intérêt communautaire, dont 1 est prioritaire, et 11 espèces d'intérêt communautaire, ou 12 si on compte le Vison d'Europe, dont l'habitat est favorable, mais qui n'est a priori plus présent sur le territoire.





Figure 2 : Damier de la Succise



Figure 3 : Cistudes d'Europe



Figure 4 : Grand Rhinolophe

Afin de préserver ces habitats et ces espèces d'intérêt communautaire, 12 objectifs de développement durable ont été définis pour le site Natura 2000 de la Gélise :

- Objectif A : préserver et restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau (niveaux d'eau, circulation sédimentaire...)
- Objectif B : maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences de la faune et de la flore
- Objectif C : conserver/restaurer les zones humides
- Objectif D : limiter le dérangement des espèces et la dégradation des habitats (piétinement, déchets...)
- Objectif E : conserver/restaurer la ripisylve
- Objectif F : favoriser la restauration et la gestion des milieux ouverts et semi ouverts compatible avec la conservation des habitats et des espèces
- Objectif G : favoriser une gestion des milieux forestiers compatible avec la conservation des habitats et des espèces
- Objectif H : contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes
- Objectif I : assurer la mise en œuvre du document d'objectifs
- Objectif J : contribuer à la compréhension des enjeux écologiques et faciliter leur prise en compte
- Objectif K : contribuer à la mise en cohérence des différents programmes d'aménagement ou de gestion de site et s'assurer de l'intégration des enjeux de biodiversité
- Objectif L : améliorer les connaissances du site et assurer les suivis nécessaires

Pour atteindre ces objectifs, 31 mesures ont été identifiées dans le document d'objectifs :

Code	Intitulé	Moyens disponibles
Mesure A1	Encourager la restauration, l'entretien, l'équipement des ouvrages hydrauliques de régulation des niveaux d'eau	Contrat ni-ni Subv. Agence de l'Eau
Mesure A2	Restauration sélective de la fonctionnalité de certaines annexes hydraulique à potentiel piscicole	Contrat ni-ni Subv. Agence de l'Eau

Mesure A3	Aménager les ouvrages routiers identifiés comme inadaptés au cheminement du Vison d'Europe	Contrat ni-ni
Mesure B1	Développer une gestion concertée des niveaux d'eau, mise en place d'un protocole d'ouverture/fermeture des vannes	Animation
Mesure C1	Promouvoir la restauration et l'entretien des étangs et des mares	Contrat ni-ni Contrat forestier MAEC Subv. Agence de l'Eau
Mesure C2	Maintenir des surfaces prairiales en zone inondable	MAEC
Mesure C3	Elargir les bandes enherbées	MAEC
Mesure C4	Entretien mécaniques des formations végétales hygrophiles	Contrat ni-ni MAEC
Mesure C5	Chantier ou aménagement de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau	Contrat ni-ni Subv. Agence de l'Eau
Mesure D1	Maîtriser la fréquentation dans les zones hébergeant des espèces d'intérêt communautaire sensibles au dérangement	Contrat ni-ni
Mesure E1	Entretien et restaurer les ripisylves, végétations de berge, et enlever de façon raisonnée les embâcles	Contrat ni-ni Contrat forestier MAEC Subv. Agence de l'Eau
Mesure E2	Mise en défens de la ripisylve et aménagement de points d'abreuvement sur les prairies pâturées en bordure de cours d'eau	Contrat forestier MAEC Subv. Agence de l'Eau
Mesure E3	Conserver ou créer de la ripisylve ou des bandes enherbées (ou de gel) au-delà des exigences réglementaires	Contrat forestier MAEC
Mesure F1	Favoriser la reconversion des cultures en prairies	MAEC
Mesure F2	Favoriser une gestion extensive des prairies	Contrat ni-ni MAEC
Mesure F3	Gestion des refus sur les prairies pâturées par un entretien mécanique	Contrat ni-ni
Mesure G1	Encourager les pratiques de régénération dirigées pour favoriser l'émergence du semis et de la régénération naturels	Contrat forestier
Mesure G2	Conserver les vieux chênes (gîtes d'espèces d'intérêt communautaire) sur les parcelles forestières	Contrat forestier
Mesure G3	Diversifier les habitats ou micro-habitats par ouverture ou réouverture des parcelles ou d'îlots	Contrat ni-ni Contrat forestier
Mesure G4	Réalisation de dégagements ou débroussaillments manuels à la place de dégagements ou débroussaillments chimiques ou mécaniques	Contrat forestier
Mesure H1	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Contrat ni-ni
Mesure H2	Aide au développement d'un réseau de lutte contre le Vison d'Amérique et à la mise en œuvre de cette lutte sur le terrain	Animation
Mesure I1	Faire émerger les contrats Natura 2000 puis assurer un soutien technique aux maîtres d'ouvrage	Animation
Mesure I2	Elaborer le plan agro-environnemental en collaboration avec les Chambres d'Agriculture et les services de l'Etat	Animation
Mesure I3	Informers les usagers du site sur la charte Natura 2000	Animation
Mesure J1	Informers les usagers, le public scolaire, les acteurs locaux et la population sur les enjeux liés à Natura 2000	Animation
Mesure J2	Assurer un partenariat avec les interlocuteurs des domaines du loisir, tourisme, sport, afin d'améliorer la prise en compte des habitats patrimoniaux dans leurs activités	Animation
Mesure K1	Veille générale sur le site : suivi des politiques publiques et analyse des projets vis-à-vis de la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Animation
Mesure L1	Mettre en place un tableau de bord de la gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (indicateurs/bilan annuel)	Animation
Mesure L2	Suivre l'impact des mesures engagées sur les habitats et espèces visées en perspective de l'évaluation finale du document d'objectifs	Animation
Mesure L3	Améliorer les connaissances sur les populations animales et les herbiers aquatiques	Animation



IV. Missions de la structure animatrice

Les missions d'Albret Communauté, pour le volet Natura 2000, s'articulent autour des points suivants :

- Actions contractuelles pour la gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : MAEC, contrats forestiers, contrats ni-ni, charte
- Aide technique pour les projets de gestion et de restauration des milieux naturels et pour les évaluations des incidences
- Information, communication, sensibilisation et animation de réseau
- Suivis scientifiques et techniques et amélioration des connaissances
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière, et animation de la gouvernance du site



Figure 5 : La Gélise sur la commune de Poudenas



B. Gestion des habitats et des espèces



I. Les contrats et la charte Natura 2000

En 2019, un contrat a été déposé auprès de la DDT 47 par la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Lot-et-Garonne. Il concerne la restauration d'un bras annexe de la Gueyze (certainement le lit originel, en amont d'un moulin aujourd'hui en ruine) sur la commune de Sos-Gueyze-Meylan. Cette action correspond à la mesure A2 du document d'objectif : restauration sélective de la fonctionnalité de certaines annexes hydrauliques à potentiel piscicole, et de la mesure E1 : entretenir et restaurer les ripisylves, végétations de berges et enlever de façon raisonnée les embâcles.

Les travaux ont été réalisés en novembre 2019, sur 2 jours, et ont consisté à couper et à dégager la végétation ligneuse qui obstruait le bras annexe, à creuser une partie du bras pour retrouver la pente du lit principal et à réaliser un tunage pour détourner une partie de l'eau dans ce bras (cf. Figure 6). Ces travaux ont été réalisés en interne par 3 agents de la Fédération de Pêche et 4 agents et 1 stagiaire d'Albret Communauté (services Environnement-Rivières et Patrimoine).



Figure 6 : déviation d'une partie de l'eau dans le bras annexe - Gueyze

Deux pêches électriques ont été prévues, l'une au préalable des travaux pour mettre en sécurité la faune présente, et l'autre en cours de contrat (en année n+2 ou n+3), pour vérifier la bonne installation de la faune dans le lit restauré.

Si besoin, l'entretien de la végétation ligneuse du bras annexe sera renouvelé en 2021 et en 2023.

Le montant total du contrat s'élève à 4005 €, dont 2480 € font l'objet de subventions via le contrat Natura 2000.



Figure 7 : photos avant/après – restauration d'un bras annexe de la Gueyze dans le cadre d'un contrat Natura 2000 - Commune de Sos-Gueyze-Meylan

Cette mission représente 10 % du temps de travail pour l'année 2019.

II. Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

En 2016, une grande partie du site Natura 2000 de la Gélise étant constitué d'espaces agricoles, un PAEC a été mis en place pour le territoire situé en Aquitaine, la partie située dans le Gers étant déjà concernée par le PAEC du Bas Armagnac, piloté par l'ADASEA du Gers depuis 2015.

Ce PAEC a ensuite été réactualisé chaque année. En 2019, 5 mesures ont été définies :

Code mesure / Nom mesure	Couvert concerné	Engagements unitaires	Objectifs	Caractéristiques	Rémunération
AQ_GELI_HE05 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours et absence de fertilisation azotée	Prairies	HERBE_03 HERBE_06	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies de fauche de manière extensive par une fauche tardive et une absence de fertilisation azotée	Absence de fauche entre le 1 ^{er} mars et le 15 juin Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Absence totale d'apport de fertilisants azotés	204,33 €/ha/an
AQ_GELI_HE08 : gestion extensive d'une prairie pâturée	Prairies	HERBE_03 HERBE_04 OUVERT_02	Maintenir et améliorer l'entretien des prairies pâturées de manière extensive en supprimant les apports d'intrants et en limitant le chargement	Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction de retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Respecter un chargement maximal moyen annuel de 1,2 UGB/ha En cas de fauche : retard de 30 jours Elimination manuelle ou mécanique des rejets ligneux et autres végétaux indésirables ou envahissants	203,33 €/ha/an
AQ_GELI_HE12 : conversion d'une culture en prairie / élargir les bandes enherbées	Grandes cultures	COUVER_06 HERBE_03	Planter et maintenir des couverts herbacés pérennes pour améliorer la biodiversité et limiter l'impact des grandes cultures sur les cours d'eau	Mettre en place un couvert herbacé, en respectant ceux autorisés Maintenir le couvert pérenne et sa localisation initiale Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction du retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	336,47 €/ha/an
AQ_GELI_HE15 : conversion d'une culture en prairie pâturée	Grandes cultures	COUVER_06 HERBE_03 HERBE_04	Planter et maintenir des couverts herbacés pérennes pour améliorer la biodiversité et limiter l'impact des grandes cultures sur les cours d'eau	Mettre en place un couvert herbacé, en respectant ceux autorisés Maintenir le couvert pérenne et sa localisation initiale Absence totale d'apport de fertilisants azotés Interdiction du retournement des surfaces Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Respecter un chargement maximal moyen annuel de 1,2 UGB/ha En cas de fauche : retard de 30 jours	411,91 €/ha/an
AQ_GELI_PE01 : entretien des mares et des plans d'eau	Plans d'eau	LINEA_07	Réaliser un entretien des mares et des plans d'eau situés en milieu agricole permettant de maintenir l'ensemble des rôles de ces milieux particuliers	Mettre en œuvre le plan de gestion réalisé par la structure animatrice Interdiction de colmatage plastique Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires	149,16 €/ha/an

Les parcelles éligibles sont les îlots PAC situés en Aquitaine inclus en totalité ou en partie, ou bordant le site Natura 2000 de la Gélise, soit environ 2300 ha ; la surface totale du territoire concerné par le PAEC étant de 4300 ha environ.



En 2019, comme en 2018, il n'y a pas eu de réunion publique d'information à destination des agriculteurs, mais une plaquette d'information a été envoyée en même temps que les courriers ou mails d'information du dispositif (cf. annexe), aux 99 agriculteurs concernés.

Pour l'année 2019, 2 agriculteurs se sont engagés dans une MAEC, dans le Lot-et-Garonne, pour une surface de 11,81 ha et un montant total de subvention par an de 3453,21 €, soit 17266,07 € pour les 5 années d'engagements. Chaque contractualisation a donné lieu à une visite de l'exploitation et notamment des parcelles engagées pour établir un diagnostic d'exploitation et de parcelles.

Voici le détail des contractualisations pour l'année 2019 :

Type d'agriculture	Commune	MAEC choisie(s)	Surface engagée	Subvention
Eleveur bovin	Andiran (47)	AQ_GELI_HE15 : reconversion d'une culture en prairie pâturée	5,03 ha	2071,91 €/an
Eleveur ovin	St-Pé-St-Simon (47)	AQ_GELI_HE05 : gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours et absence de fertilisation azotée	2,73 ha	557,82 €/an
		AQ_GELI_HE08 : gestion extensive d'une prairie pâturée	4,05 ha	823,48 €/an
Total			11,81 ha	3453,21 €/an

Cette mission représente 10 % du temps de travail pour l'année 2019.

Ceci inclus l'élaboration du PAEC, l'élaboration de la plaquette d'information, les rencontres avec les agriculteurs (5 agriculteurs rencontrés), les contacts avec les partenaires...

III. Les autres outils financiers

La Gélise et ses principaux affluents sont gérés par Albret Communauté pour la partie située en Lot-et-Garonne et par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue pour la partie située dans le Gers et dans les Landes. A ce titre, ils perçoivent des financements de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, des Conseils Régionaux, des Conseils Départementaux et des Communes pour mener à bien les travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau. Ceux-ci sont gérés par les technicien(ne)s de rivière des deux structures avec lesquels l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise travaille de manière coordonnée.

Albret Communauté est doté d'un Plan Pluriannuel de Gestion qui a été déclaré d'intérêt général (DIG) par arrêté préfectoral le 20 juillet 2016, et qui fait suite au précédent programme 2006-2016. Celui-ci fixe le programme des travaux envisagés pour les 5 années à venir, reconductible pour 5 ans.

Un nouveau PPG est actuellement en cours d'élaboration, mené conjointement par Albret Communauté et le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue pour



mettre en œuvre le programme d'actions à l'échelle du bassin versant ; ceci afin de respecter les préconisations du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Cette année, des travaux d'entretien de la ripisylve ont été effectués sur la Gélise sur 14 km de berges de Sainte Catherine (Réaup-Lisse) à la confluence avec la Baïse. Le montant total des travaux s'élève à 22 380 €. Un enlèvement raisonné des embâcles est également effectué sur la Gélise et ses affluents. En 2019, le budget attribué à l'enlèvement des embâcles sur la Gélise s'élève à 7000 € environ.

En dehors des travaux de gestion et de restauration de la végétation des berges, des travaux sur les seuils du moulin de Pouy ont été menés, sur la commune d'Eauze (32). Ces travaux sont portés par la commune d'Eauze et ont consisté à araser le seuil en béton situé en aval du moulin, à effectuer un reprofilage du lit du cours d'eau avec création d'un lit d'étiage, recharge granulométrique... et à restaurer le seuil à clapet situé en amont du moulin, avec intégration d'une passe à poissons. Une rivière de contournement sera créée dans un second temps afin de restaurer la continuité écologique.

IV. Autres actions menées en faveur des espèces/habitats d'intérêt communautaire

En 2019, un projet concernant les chauves-souris a été mis en place sur le territoire de l'Albret, et en particulier sur les sites Natura 2000 de la Gélise et des Caves de Nérac, en partenariat avec la SEPANLOG et Faune Flore Futur (animateur et sous-traitant du site Natura 2000 des Caves de Nérac), ainsi que le CEN Aquitaine (réfèrent Groupe Chiroptères Aquitaine).

En effet, les populations qui transitent par les Caves de Nérac sont connues, mais nous n'avons aucune information de leurs autres gîtes le reste de l'année. Sur la Gélise, deux gîtes de reproduction de Grands Rhinolophes étaient connus, pourtant, il est certain qu'il existe d'autres colonies.

Ainsi, les gîtes potentiels sur le territoire de l'Albret ont été référencés sur cartographie, concernant à la fois des sites communaux (églises notamment) et privés (châteaux, moulins...). En parallèle, un questionnaire a été diffusé auprès du grand public sur la présence éventuelle de chauves-souris chez eux (cf. Partie D.I.).

Sur les 144 sites identifiés, 59 ont été visités lors d'un week-end de prospection organisé début juillet. 9 bénévoles étaient présents en plus des salariés des différentes structures partenaires.

La présence de chauves-souris a été confirmée (individus ou indices de présence) dans 27 sites, dont 9 dans le périmètre du site Natura 2000 de la Gélise ou à proximité immédiate. 20 sites ont fait l'objet d'une observation directe de chauves-souris, dont 8 dans le périmètre du site Natura 2000 de la Gélise ou à proximité immédiate.



Au minimum, huit espèces de chauves-souris ont été observées au cours du week-end (certaines déterminations se sont arrêtées au genre) :

- Eptesicus serotinus
- Myotis blythii/myotis
- Myotis daubentonii
- Myotis emarginatus
- Pipistrellus sp.
- Plecotus sp.
- Rhinolophus ferrumequinum
- Rhinolophus hipposideros

Sur le site Natura 2000 de la Gélise, 3 nouvelles colonies de reproduction ont ainsi été découvertes ; deux de Grands Rhinolophes (80 et 50 individus), sur les communes de Réaup-Lisse et d'Andiran, et la troisième de Murins à oreilles échanquées (200 individus), sur la commune de Réaup-Lisse. Les trois colonies se trouvent dans des bâtiments privés.

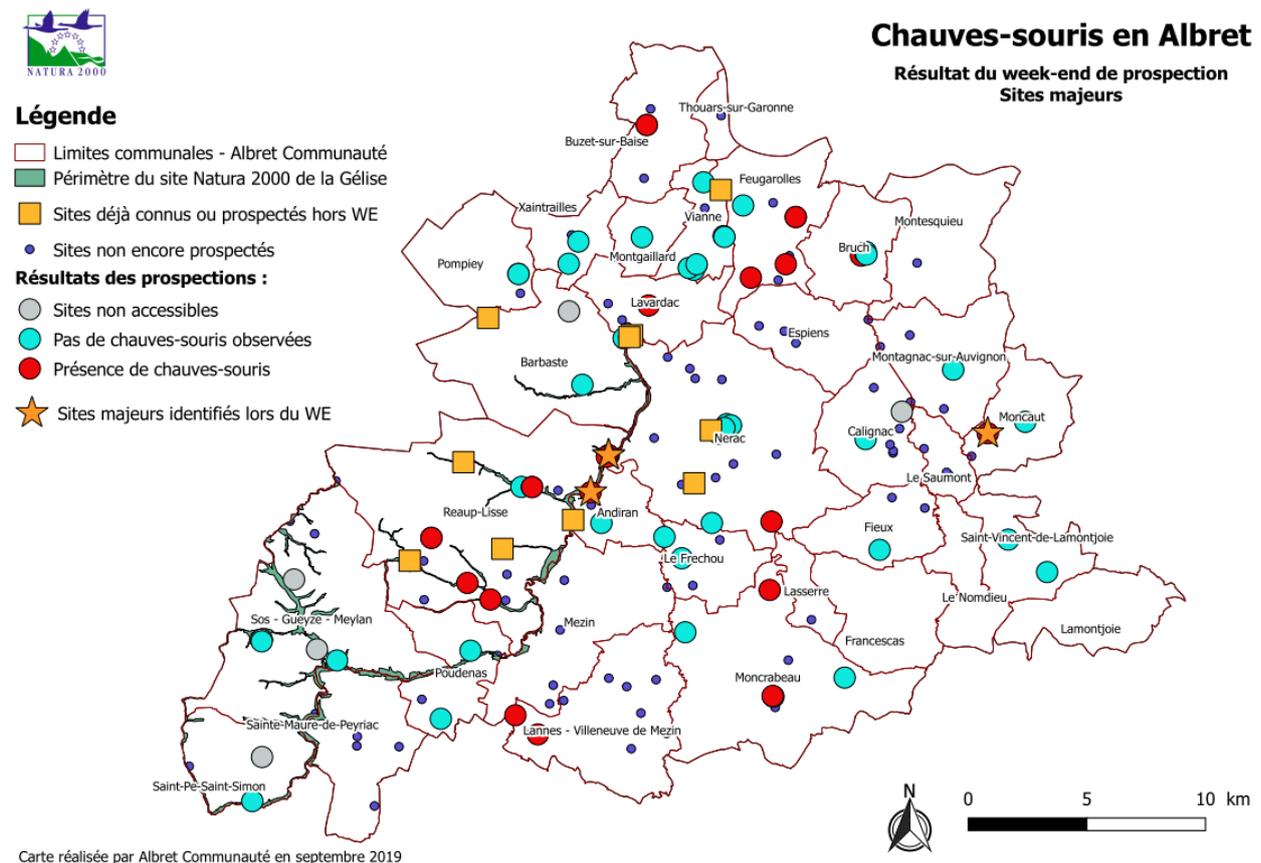


Figure 8 : résultat du week-end de prospection chauves-souris



Au vu du nombre de colonies découvertes et à la satisfaction des participants, un nouveau week-end bénévole estival sera organisé en 2020. Les sites à visiter seront sélectionnés parmi les 144 sites jugés comme potentiellement favorables non prospectés en 2019. Si ce type d'évènement se pérennise, il faudra ensuite envisager des week-ends bénévoles hivernaux afin de localiser les gîtes d'hibernation.

L'ensemble des personnes contactées ou rencontrées a été sensibilisé à la préservation des chauves-souris. Trois courriers ont été rédigés :

- pour les sites sans indice de présence ni de chauve-souris observée ;
- pour les sites avec indices de présence ;
- pour les sites où des chauves-souris ont été observées.

Ces courriers ont pour objectifs de renforcer la sensibilisation, d'aborder la thématique des aménagements qui favorisent l'accueil des chauves-souris ou la cohabitation avec l'Homme et d'informer les particuliers ou les communes de la présence d'un gîte à chauves-souris dans leurs bâtiments.

Les deux sites de reproduction du Grand rhinolophe situés dans le périmètre du site Natura 2000 de la Gélise ont été retenus pour proposer aux propriétaires une convention tripartite avec le CEN Aquitaine et Albret Communauté. À ces deux sites s'ajoute le Moulin des Tours, visités en dehors du week-end. Ce bâtiment a déjà fait l'objet d'un diagnostic. Ces conventions, sans aspect réglementaire strict, hormis la réglementation liée aux espèces protégées qui s'impose de fait, vise à cadrer et légitimer les comptages annuels qui doivent être faits pour suivre la colonie et de proposer une assistance technique lors de la conception ou la réalisation de travaux par exemple.

Des conventions du type « convention refuge » seront proposées pour les autres sites où la présence de chiroptères a été avérée (petits effectifs ou indices de présence). Elle vise à assurer la pérennité des gîtes et à valoriser les engagements des personnes volontaires (mise en place possible d'un panneau « Refuge à chauves-souris », groupe de discussion, échanges avec des spécialistes...). Cette action est centralisée en Aquitaine par le GCA.

Un projet de replantation de haies sur le territoire de l'Albret, piloté par Albret Communauté, a pour objectif d'enrayer une problématique prégnante localement, l'érosion des sols. Au vu des multiples avantages pour les chauves-souris que présentent des haies fonctionnelles (milieux productifs en insectes, couloirs de déplacement), elles ont été associées aux objectifs du projet. Des réflexions sont déjà engagées afin d'améliorer la connectivité entre les sites majeurs connus dans ce secteur (les Caves de Nérac, le Tunnel de Lamothe, le Moulin des Tours, le site de reproduction de Grands rhinolophes à Réaup-Lisse...).



Figure 9 : colonies de reproduction de Murin à oreilles échancrées et de Grand Rhinolophe - Commune de Réaup-Lisse

Cette action représente 20 % du temps de travail de l'animatrice en 2019.

C. Aide technique – Evaluation des incidences



Cette mission a pour but d'encadrer les propriétaires privés sur les actions qu'ils souhaitent mettre en place dans le site Natura 2000 de la Gélise.

Ainsi, l'animatrice du site a rencontré un certain nombre de propriétaire afin de les conseiller sur leurs actions, les sensibiliser sur les impacts potentiels sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, ou les aider à réaliser des évaluations d'incidence. A chaque fois, une information sur les contrats susceptibles de les intéresser a été donnée, ainsi que des informations sur la charte Natura 2000.

La liste des propriétaires/structures figure dans le tableau ci-dessous.

Type de propriétaire	Commune	Projet
Propriétaire privé	Rimbez-et-Baudiets (40)	Régularisation de plans d'eau – Evaluation d'incidence
Collectivité	Lot-et-Garonne (47)	Aménagement d'une voie verte – Evaluation d'incidence
Propriétaire privé	Sos (47)	Informations générales sur Natura 2000
Propriétaire privé	Eauze (32)	Informations générales sur Natura 2000
Propriétaire privé	Réaup-Lisse (47)	Préservation de la colonie de chauves-souris
Propriétaire privé	Barbaste (47)	Prospection chauves-souris - Conseils sur la cohabitation
Propriétaire privé	Réaup-Lisse (47)	Informations générales sur Natura 2000 – Conseils de gestion
Propriétaire privé	Eauze (32)	Informations générales sur Natura 2000 – Aide à la mise en place d'un sentier pédagogique
Propriétaire privé	Eauze (32)	Conseils de restauration d'un plan d'eau – Préservation d'une population de Cistudes – Mise en place d'un contrat Natura 2000
Entreprise	Andiran (47)	Informations générales sur Natura 2000 – Projets d'actions de sensibilisation et de communication

Cette mission représente 6 % du temps de travail pour l'année 2019.



D. Information, communication, sensibilisation



Les missions de sensibilisation et de communication occupent une place importante dans le travail de l'animatrice, pour faire connaître le site et pour sensibiliser les acteurs, les partenaires, le grand public et les scolaires à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires.

I. Création/Mise à jour d'outils de communication

Les différents supports de communication créés les années précédentes ont été actualisés et/ou reconduits cette année :

- le site Internet, créé en partenariat avec l'ATEN. Il est visible à l'adresse <http://gelise.n2000.fr> et regroupe toutes les informations sur Natura 2000 et sur le site de la Gélise. Les supports de communication y sont disponibles en téléchargement, ainsi que le document d'objectifs, les comptes rendus de réunions/comité de pilotage ou autres documents utiles. Les actualités du site Natura 2000 de la Gélise y figurent également.



- la plaquette d'information, triptyque A4, a été réactualisée et réimprimée en 2019. elle contient des informations générales sur Natura 2000 et le site de la Gélise ainsi que les coordonnées de l'animatrice. Les tirages ont été effectués à 1000 exemplaires pour un montant de 219,48 € TTC.

- un flyer d'information et d'enquête sur les chauves-souris, co-édité par la SEPANLOG et le CEN Aquitaine a également été imprimé, afin d'informer la population aux enjeux de la préservation des chauves-souris et pour les questionner sur la présence éventuelle de chauves-souris chez eux. Le flyer a été imprimé en 1000 exemplaires pour un montant de 172,80 € TTC.



Comme dit précédemment, une plaquette d'information sur les MAEC a également été réalisé en 2019, afin d'informer les agriculteurs sur le dispositif (cf. annexe). Elle a été imprimée en interne.

Cette mission représente 4 % du temps de travail pour l'année 2019.



II. Sensibilisation des Elus

Les Elus sont régulièrement informés du travail effectué dans le cadre de Natura 2000, principalement via des mails ou des échanges avec les Présidents ou Vice-Présidents d'Albret Communauté et du Syndicat des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue.

En 2019, l'animatrice a également présenté Natura 2000 aux Elus du Lot-et-Garonne lors de la Commission Environnement du 12 novembre.

L'animatrice a participé à la Garenne Partie de Nérac, éco-festival qui permet aux acteurs locaux de communiquer sur le développement durable et le respect de l'environnement. Le 14 avril, elle a encadré une randonnée nature le long de la Gélise sur la commune de Réaup-Lisse. Une quinzaine de personnes étaient présentes. Une expérience sur l'érosion des sols a aussi été mise en place au cours du festival qui a attiré une dizaine de personnes.

Une intervention a également été menée dans le cadre de l'animation de l'exposition Odonates du CEN Aquitaine le 25 juillet auprès des vacanciers du camping de Lislebonne. L'exposition a été laissée sur place pendant une semaine environ et l'animation proprement dite a été réalisée avec Sindie PASIAN du collectif Enjeux Durables.

Le 26 décembre, l'animatrice a été interviewée par Espoir FM, radio locale des territoires agenais et marmandais.

Cette mission représente 5 % du temps de travail pour l'année 2019.

III. Sensibilisation des scolaires

La sensibilisation des scolaires est une mission importante du travail de l'animatrice Natura 2000, car elle permet de communiquer sur la préservation des espèces et des habitats du site Natura 2000 de la Gélise non seulement auprès des enfants, mais également auprès des parents de façon directes (accompagnateurs) ou indirecte. Il s'agit d'un public très local qui vit dans ou à proximité du site, et qui est donc susceptible de s'engager dans la démarche Natura 2000.

En 2019, l'animatrice a participé à 13 animations auprès des scolaires :

- le 7 février : animation pour la journée mondiale des zones humides, en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche et des Milieux Aquatiques du Lot-et-Garonne,



auprès du collège de Lavardac (classe de 6^{ème} EDD et 3^{ème} SEGPA), à Sainte Catherine sur la commune de Réaup-Lisse.

Cette première animation auprès de ce collège, sur le thème « qu'est qu'une zone humide », fait partie d'un projet pédagogique autour des zones humides qui a conduit à la création d'une mare dans l'enceinte du collège (cf. paragraphes suivants).

Lors de cette journée, les classes de CM1 et de CM2 de l'école primaire de Lavardac se sont également associées, dans le cadre du partenariat primaire/collège.



Figure 10 : animation auprès du collège de Lavardac à Ste Catherine (Réaup-Lisse) - 07/02/2019

- le 14 février : toujours en lien avec la journée mondiale des zones humides et en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche et des Milieux Aquatiques du Lot-et-Garonne, animation auprès des classes de CM1 et de CM2 de l'école primaire de Lavardac, sur les mots clefs liés à la rivière.
- le 20 février : animation auprès des enfants du centre de loisirs de Nogaro sur le site Natura 2000 des étangs d'Armagnac sur la commune de Manciet (également concernée par le site Natura 2000 de la Gélise), en partenariat avec le Pays d'Armagnac, animateur du site Natura 2000.



Figure 11 : animation auprès des enfants du centre de loisirs de Nogaro sur la commune de Manciet (32) - 20/02/2019

- le 19 mars : animation auprès du lycée agricole de Nérac sur le thème des Chauves-Souris, en partenariat avec la SEPANLOG (animateur du site Natura 2000 des caves de Nérac).

- le 21 mars : 2^{ème} animation auprès du collège de Lavardac, en classe, relative à la création de la mare, auprès des 3^{ème} SEGPA.
- le 4 avril : 3^{ème} animation auprès du collège de Lavardac (6^{ème} EDD et 3^{ème} SEGPA), pour étudier la faune et la flore qui pourront coloniser la mare.
- le 9 mai : 5^{ème} et dernière animation auprès du collège de Lavardac (6^{ème} EDD et 3^{ème} SEGPA), à nouveau à Sainte Catherine (Réaup-Lisse), pour voir l'évolution de la zone humide. Un rallye nature était également proposé. Là encore, les classes de CM1 et de CM2 de l'école primaire de Lavardac ont été associées.



Figure 12 : animation auprès du collège et de l'école de Lavardac – 09/05/2019

- le 21 juin : animation auprès de l'école de Barbaste, dans le cadre de la Fête de la Nature et pour la journée européenne Natura 2000. Cette animation s'est déroulée à Baradiou, sur la commune de Mézin (47), en partenariat avec les exploitants agricoles présents sur la zone. 6 ateliers étaient proposés aux élèves : découverte des actions permettant aux agriculteurs de préserver le site Natura 2000 de la Gélise (MAEC reconversion de culture en prairie), découverte de la petite faune des cours d'eau, découverte d'un élevage de vaches laitières bio, découverte d'un élevage de cochons, découverte du métier d'apiculteur, découverte des cultures présentes.



Figure 13 : animation auprès de l'école de Barbaste - 21/06/2019

- le 24 juin : animation auprès de jeunes préparant une spécialité environnement pour le BAFA (encadrés par le Canoë Kayak Club de l'Albret). Le but était de leur faire découvrir comment monter une animation en lien avec l'environnement.

- le 1^{er} juillet : animation auprès de l'école maternelle de Vianne, à la découverte de la faune des cours d'eau.
- du 21 au 25 octobre : animation auprès de la maison des jeunes de Lavardac, pour mettre en œuvre des travaux de diversification des habitats sur une parcelle dont Albret Communauté possède la gestion sur la commune de Réaup-Lisse. Les actions ont consisté à créer une mare, à couper des rejets de peupliers, à monter des tables de pique-nique et à mettre en place un panneau d'information sur le site Natura 2000 de la Gélise.



Figure 14 : mise en valeur du site de Réaup-Lisse – 21 au 25/10/2019

- le 19 novembre : animation auprès du lycée de Nérac sur le thème du changement climatique et de la ressource en eau, en partenariat avec le service Développement Economique de la communauté de communes, le service Environnement de la DDT et un climatologue.
- le 3 décembre : animation auprès de la classe de quatrième du collège de Mézin, en partenariat avec le technicien de rivière, à la découverte des travaux en rivière, de la faune et de la flore typique des cours d'eau, et des zones humides. L'animation s'est déroulée sur la parcelle de Réaup-Lisse dont Albret Communauté possède la gestion.

Cette mission représente 11 % du temps de travail pour l'année 2019.

IV. Animation de réseau

Cette partie concerne à la fois la prise de contact ainsi que la communication auprès des différents partenaires et la participation à la vie du réseau Natura 2000.

Natura 2000 étant un réseau, il est important de communiquer avec les autres animateurs afin d'échanger sur les actions mises en place dans les différents sites. Ainsi, des échanges par mail ont lieu régulièrement, et des journées techniques sont mises en place, soit par les services de l'Etat, soit par les animateurs directement.

Cette année, l'animatrice a organisée une réunion du réseau informel des animateurs Natura 2000 le 10 septembre. Il n'y avait pas de thème précis mais les animateurs ont présenté des retours d'expérience de ce qui se fait sur leurs sites respectifs.

L'animatrice Natura 2000 de la Gélise a également participé au groupe de travail « communication » créé par la DREAL pour améliorer la communication régionale autour de Natura 2000, le 13 septembre 2019.

Enfin, une réunion des animateurs Natura 2000 a été organisée par la DREAL à l'échelle de l'ancienne Région Aquitaine à Bernos-Beaulac en Gironde le 14 novembre.

Cette mission représente 8 % du temps de travail pour l'année 2019.



E. Amélioration des connaissances / Suivis scientifiques et techniques



Ces actions concernent l'amélioration des connaissances, la veille sur le terrain et les formations. Cela représente 10 % du temps de travail pour l'année 2019. Se référer à la partie H. Synthèse pour plus de détails.

I. Amélioration des connaissances

L'amélioration des connaissances porte principalement sur les espèces et les habitats naturels présents, ainsi que sur le territoire.

L'animatrice a ainsi réalisé des inventaires « au fil de l'eau » sur deux groupes d'espèces : les Odonates et les Chiroptères.

Les inventaires Odonates ont été réalisés principalement sur le domaine de Lislebonne, qui abrite plusieurs habitats différents : plan d'eau et cours d'eau. Plusieurs espèces intéressantes ont été identifiées, et une espèce d'intérêt communautaire : le Gomphe de Graslin. Quelques autres inventaires ont été réalisés sur le territoire, comme indiqué dans le tableau suivant.

Date du relevé	Nom de l'espèce	Commune	Lieu-dit
04/06/19	Coenagrion puella	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
04/06/19	Enallagma cyathigerum	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
04/06/19	Erythromma lindenii	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
04/06/19	Gomphus graslinii	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
04/06/19	Ischnura elegans	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
04/06/19	Orthetrum cancellatum	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
04/06/19	Platycnemis acutipennis	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
17/06/19	Sympetrum sanguineum	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
17/06/19	Platycnemis latipes	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
17/06/19	Enallagma cyathigerum	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
17/06/19	Orthetrum albistylum	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
17/06/19	Cordulegaster boltonii boltonii	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
08/07/19	Boyeria irene	Nerac	Sainte-Catherine
25/07/19	Gomphus graslinii	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne
25/07/19	Orthetrum albistylum	Reaup-Lisse	Lac de Lislebonne

Tableau 1 : relevé Odonates - 2019

Lors de visites chez des propriétaires privés, et en lien avec l'enquête sur les chauves-souris (cf. paragraphe B.IV), l'animatrice interrogeait les propriétaires sur la présence de chauves-souris. Elle a ainsi pu recenser quelques données intéressantes qui sont reprises dans le tableau suivant.



Date du relevé	Nom de l'espèce	Nombre d'individus	Type	Commune	Lieu-dit
26/07/19	Rhinolophus ferrumequinum	50	Colonie de reproduction	Nérac	Moulin des Tours
26/07/19	Plecotus sp.	20	Colonie de reproduction	Barbaste	Rue de la Riberotte
05/07/19	Rhinolophus ferrumequinum et Myotis emarginatus	565	Colonie de reproduction	Réaup-Lisse	Ruisseau de Turlet

Tableau 2 : relevé Chiroptères - 2019

En 2019, certains individus de la colonie de reproduction de Réaup-Lisse ont fait l'objet d'un marquage, le 31 juillet. Le projet est porté par le CEN Aquitaine dans le cadre du Plan Régional d'Actions Chiro Nouveau Aquitaine et est subventionné par la DREAL et la Région Nouvelle Aquitaine. Lors de cette soirée, 33 Murins à Oreilles échancrées (25 femelles et 8 mâles) ont été mesurés et 96 Grands Rhinolophes (84 femelles et 12 mâles) ont été mesurés et équipés de transpondeurs.

II. Formations

L'animatrice a également participé à des rencontres techniques, des séminaires ou des formations :

- séminaire PNA – DREAL Nouvelle Aquitaine – 14 et 15/03/2019
- formation Odonates – CEN Aquitaine – 09/07/2019
- journée agriculture et zones humides – ADASEA 32 – 10/10/2019

L'animatrice communique régulièrement avec d'autres animateurs Natura 2000 ou d'autres structures, afin d'échanger sur des procédures ou des programmes en cours.

III. Veille de terrain

La veille de terrain a consisté principalement à vérifier qu'il n'y ait pas de problèmes sur des zones "sensibles", à aller voir des zones signalées par des propriétaires ou des communes, et à suivre les chantiers d'entretien des cours d'eau menés par les techniciens de rivière.



F. Veille à la cohérence des politiques publiques et du programme d'actions



Un des rôles de l'animatrice Natura 2000 est de veiller à la cohérence des politiques publiques et des programmes d'actions sur le site.

Ainsi, lors de rencontres avec des collectivités, des partenaires, des gestionnaires ou des propriétaires privés, un rappel de la réglementation est effectué, afin que leurs projets soient en cohérence avec la préservation du site Natura 2000 de la Gélise.

L'animatrice a également représenté Natura 2000 lors de réunions techniques liées à d'autres projets de territoire :

- élaboration des SAGE Garonne et Neste et Rivières de Gascogne.
- aménagement de la voie verte sur l'ancienne voie ferrée qui longe ou traverse le site Natura 2000 sur les communes de Mézin, Sos et Sainte-Maure-de-Peyriac.
- projet de PLUi de l'Albret.
- charte solaire de l'Albret.

Ces projets conduisent parfois à l'élaboration d'évaluation des incidences (cf. partie C).

Elle est aussi en contact avec les techniciens rivière de son secteur afin de vérifier la compatibilité de leurs travaux avec la préservation du site Natura 2000 de la Gélise.

Cette mission représente 5 % du temps de travail pour l'année 2019.



G. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance



I. Organisation de la gouvernance du site

Aucun comité de pilotage n'a eu lieu en 2019. Cependant, du fait de l'engagement d'Albret Communauté dans une nouvelle période d'animation, les membres du Comité de Pilotage ont été consultés en début d'année.

II. Autres actions

Certaines actions ne rentrent pas dans le cadre des actions présentées précédemment, et sont donc classées en "divers" dans la répartition du temps de travail de l'animatrice. Cela concerne par exemple l'encadrement des stagiaires.

L'administratif propre à la structure porteuse fait également partie de ces autres actions, ainsi que la rédaction de ce présent bilan et les demandes de subventions associées.

Pour plus de détails, se référer à la partie H. Synthèse.

Ces actions représentent 11 % du temps de travail pour l'année 2019.



H. Synthèse

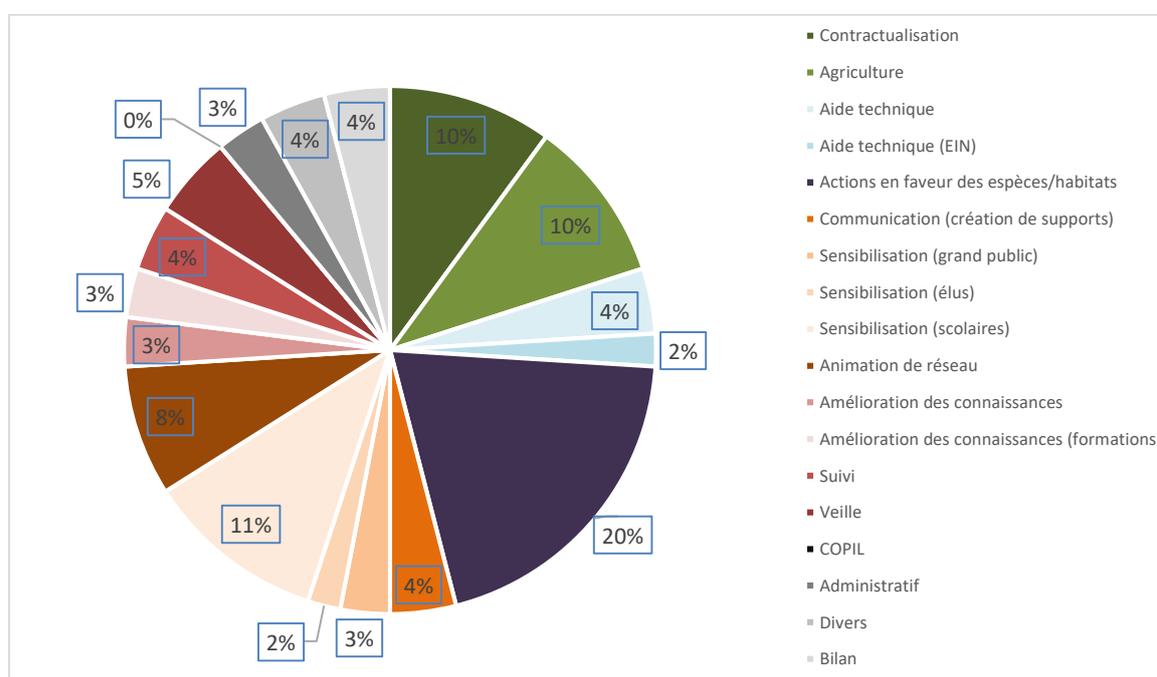


I. Répartition du temps de travail

En 2019, le projet d'inventaire des gîtes à chauves-souris a occupé la majeure partie de l'animation du site Natura 2000 de la Gélise.

Les actions de sensibilisation/communication et la contractualisation auprès des agriculteurs et des propriétaires privés a également concerné une grande partie du temps de travail. Puis viennent l'amélioration des connaissances, l'animation de réseau, les suivis, l'aide technique et les actions de veille.

Le temps de travail présenté ci-dessous correspond à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.



II. Avis global sur les actions menées

L'action qui a demandé la plus d'effort en 2019 est le projet d'inventaire des gîtes à chauve-souris (20%). Ce projet n'était à l'origine pas prévu, il s'est décidé en cours d'année avec les structures partenaires. Il s'agit cependant d'un projet d'envergure, très intéressant car il a permis à la fois de découvrir des nouvelles espèces non citées dans le FSD du site Natura 2000 de la Gélise, et donc d'améliorer les connaissances, mais aussi de sensibiliser les propriétaires et les communes. Ces nouvelles données permettront de mieux préserver les chauves-souris, et notamment les colonies de reproduction du site Natura 2000 de la Gélise. Le projet de replantation de haies sur



le territoire de l'Albret, piloté par Albret Communauté pour lutter contre l'érosion des sols et restaurer les continuités écologiques, est également associé à cette action, notamment afin d'améliorer la connectivité entre les sites utilisés par les chauves-souris.

Les autres actions menées en 2019 sont en cohérence avec le programme prévisionnel et les grands axes établis lors des derniers comités de pilotage.

Les actions de communication et de sensibilisation, notamment auprès des scolaires, occupent toujours une grande partie du temps de travail de l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise (20 %), ainsi que l'animation de réseau (8%).

La contractualisation avec les agriculteurs occupe également toujours une part importante du temps de travail (10 %), avec la mise à jour du PAEC, la prise de contact avec les agriculteurs, et les actions de contractualisation proprement dites (diagnostic d'exploitation, choix des MAEC...).

Le temps de travail dédié à la contractualisation avec les propriétaires privées a quant à lui augmenté (10 %) avec la signature d'un nouveau contrat Natura 2000 cette année, qui permettra de diversifier les habitats naturels et donc de favoriser les espèces d'intérêt communautaire. Ce contrat occupe à lui seul beaucoup de temps de travail car les travaux menés ont été réalisés en interne.

La part dédiée à l'aide technique (6 %) et à l'amélioration des connaissances (10 %) est relativement stable par rapport aux années précédentes.

La part du temps dédié au suivi des actions et à la veille a légèrement diminué (5 %), principalement par manque de temps à y consacrer.

Le côté administratif, incluant les bilans et autres, occupent 11 % du temps de travail. C'est une part non négligeable du travail de l'animatrice, mais indispensable puisqu'il n'est pas délégué.

III. Avis global sur les résultats obtenus

En 2019 :

- 4 nouvelles colonies de reproduction de chauves-souris, abritant 330 individus (Grands Rhinolophes, Murins à Oreilles échanquées et Oreillards) ont été découvertes.
- 6 sites abritant des chauves-souris (individus isolés) ont été découverts.
- 1 Gomphe de Graslin a été observée sur une zone non identifiée dans le DOCOB.
- 2 agriculteurs se sont engagés dans une/des MAEC, pour une surface de 11,81 hectares et un montant de 17 266,05 € (sur 5 ans), subventionné par l'Europe (fonds FEADER) et l'Etat (ministère de l'Agriculture).



- 1 contrat Natura 2000 non agricole non forestier a été signé et mis en œuvre, pour un montant de 4005 € (sur 5 ans), subventionné par l'Europe (fonds FEADER) et l'Etat (ministère de l'environnement).
- 1 projet de restauration de la continuité écologique a été mené sur la Gélise, mené par la commune d'Eauze.
- 1 site Internet est mis à jour régulièrement.
- 1 plaquette d'information a été rééditée en 1000 exemplaires et sera distribuée via les mairies et lors des réunions.
- 2 articles sont parus dans les journaux locaux concernant les actions menées sur le site (cf. annexe).
- au moins 2 articles sont parus dans les bulletins municipaux des communes concernées par le site Natura 2000 de la Gélise (cf. annexe).
- 1 randonnée nature a été mise en place, touchant une quinzaine de personnes.
- 1 animation de stand a été effectuée.
- 1 réunion d'avancement a été organisée avec les élus référents du bassin versant de la Gélise dans le Lot-et-Garonne.
- 13 établissements scolaires, soit environ 450 élèves, ont bénéficié d'actions de sensibilisation à la préservation du site Natura 2000 de la Gélise.
- toutes les communes (27) concernées par le site Natura 2000 de la Gélise sont régulièrement informées des actualités et des actions mises en place.
- 10 propriétaires ou porteurs de projet ont été rencontrés pour une aide technique sur un projet ou sur une évaluation d'incidence.
- des échanges réguliers avec les services de l'Etat ont lieu, permettant une meilleure compréhension du contexte local et réglementaire.
- 2 réunions rassemblant les animateurs du réseau Natura 2000 ont été suivies par l'animatrice.

Ces chiffres semblent tout à fait en cohérence avec le programme prévisionnel élaboré fin 2018 ainsi qu'avec les axes prioritaires d'action définis par les précédents comités de pilotage.



IV. Perspectives pour l'animation future

La mise en place de grands projets, tel celui mené sur les chauves-souris cette année, appuie la légitimité du site Natura 2000 de la Gélise auprès de la population, des élus et des partenaires. Ce genre de projet, si cela est possible, sera reconduit dans les années futures.

Le temps dédié aux autres actions sera certainement relativement stable dans les années à venir.

Se conférer au programme prévisionnel d'action pour plus de détails.



Annexes



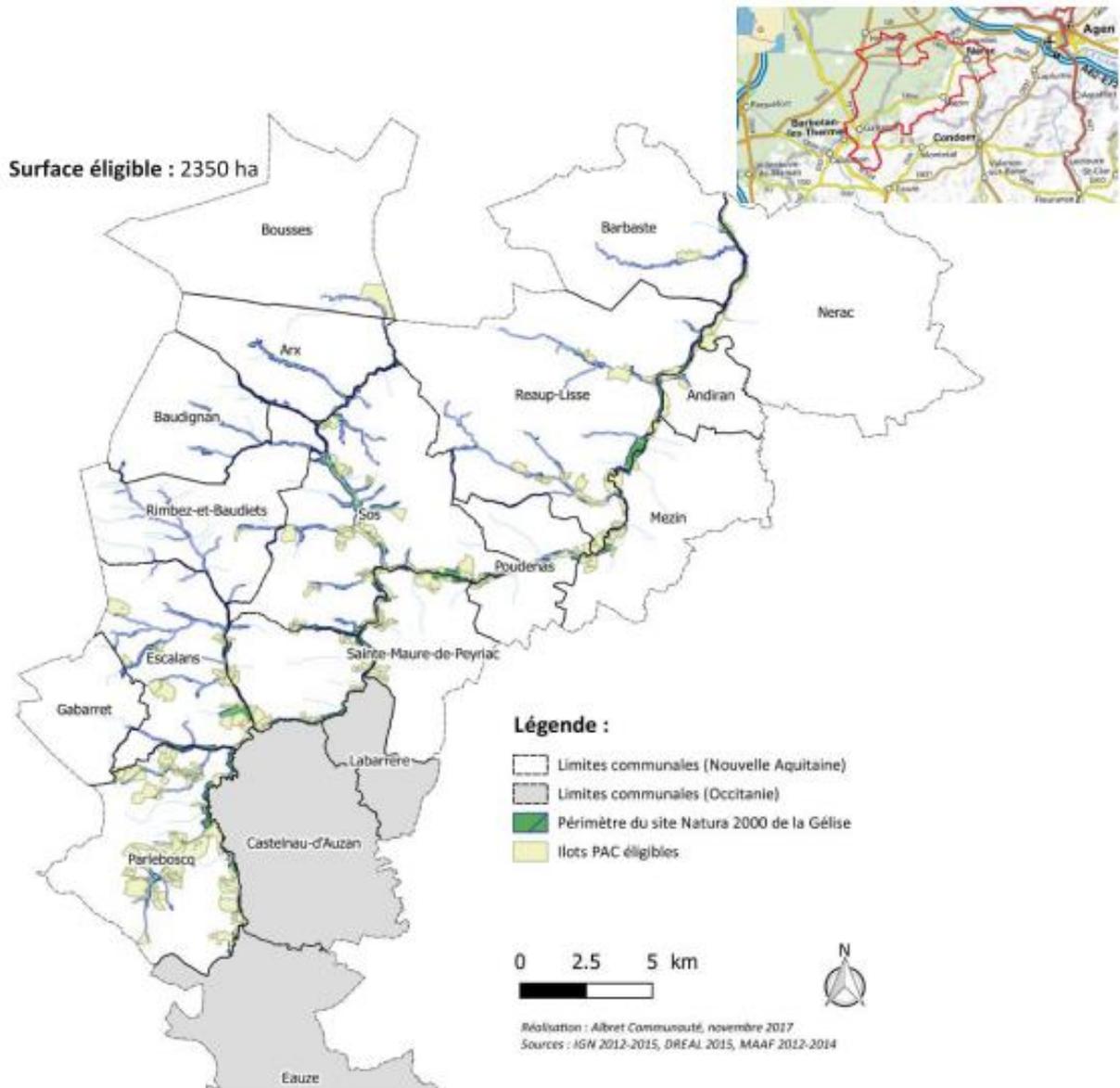
Plaquette d'information sur les MAEC



*Les mesures agro-environnementales et climatiques
sur le site Natura 2000 de la Gélise en Aquitaine*



Les parcelles éligibles



Quelques chiffres

En 2016, 8 agriculteurs se sont engagés dans des MAEC (6 dans les Landes, 2 dans le Lot-et-Garonne) pour une surface de 100 ha et un montant de subvention de 4 650 € par an.

En 2017, 9 agriculteurs se sont engagés dans des MAEC (4 dans les Landes, 5 dans le Lot-et-Garonne) pour une surface de 75 ha et un montant de subvention de 19 000 € par an.

En 2018, 3 agriculteurs se sont engagés dans des MAEC (1 dans les Landes, 2 dans le Lot-et-Garonne) pour une surface de 55 ha et un montant de subvention de 15 500 € par an.



En 2019, 5 mesures disponibles

	 Gestion extensive d'une prairie de fauche AQ_GELI_HE05	 Gestion extensive d'une prairie pâturée AQ_GELI_HE08	 Conversion d'une culture en prairie AQ_GELI_HE12	 Conversion d'une culture en prairie pâturée AQ_GELI_HE15	 Promouvoir la restauration des plans d'eau AQ_GELI_PE01
Objectifs de la mesure	Permettre aux espèces végétales et animales d'accomplir leur cycle reproductif	Lutter contre le surpiétinement Maintenir l'ouverture des milieux	Créer des zones refuges pour la faune et la flore Limiter les phénomènes d'érosion Préserver la qualité des eaux	Créer des zones refuges pour la faune et la flore Limiter les phénomènes d'érosion Préserver la qualité des eaux	Maintenir ces écosystèmes spécifiques ainsi que les fonctions qu'ils remplissent : biodiversité, qualité des eaux, régulation de l'eau...
Eligibilité	Surfaces en herbe gérées principalement par fauche	Surfaces en herbe gérées principalement par pâturage	Surfaces déclarées en terres arables l'année précédent la demande	Surfaces déclarées en terres arables l'année précédent la demande	Plans d'eau de moins de 0,5 hectares présents sur les surfaces agricoles
Engagements principaux	<ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des interventions - absence totale d'apports de fertilisants azotés - interdiction de retournement - interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires - fauche autorisée du 15 juin au 1er mars 	<ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des interventions - absence totale d'apports de fertilisants azotés - interdiction de retournement - interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires - respect du chargement maximal moyen annuel de 1,2 UGB/ha et du chargement instantané de 1 UGB/ha en période hivernale - élimination des refus de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des interventions - absence totale d'apports de fertilisants azotés - interdiction de retournement - interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires - respecter les couverts autorisés et les implanter avant le 15 mai de l'année du dépôt de la demande (sauf si culture d'hiver en place) 	<ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des interventions - absence totale d'apports de fertilisants azotés - interdiction de retournement - interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires - respecter les couverts autorisés et les implanter avant le 15 mai de l'année du dépôt de la demande (sauf si culture d'hiver en place) - respect du chargement maximal moyen annuel de 1,2 UGB/ha et du chargement instantané de 1 UGB/ha en période hivernale 	<ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des interventions - élaboration et mise en oeuvre d'un plan de gestion - réalisation des interventions du 1er septembre au 31 octobre - interdiction de colmatage plastique - interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires
Montant	204,33 € / ha / an	203,33 € / ha / an	336,47 € / ha / an	411,91 € / ha / an	149,16 € / plan d'eau



Articles de presse

Un espace de biodiversité au collège



Présentation d'une zone humide par Marine Font

Publié le 08/06/2019

Le collège de Lavardac, engagé dans le label E3D (établissement en démarche de développement durable), s'est engagé dans la création d'un espace de biodiversité au sein de l'établissement. En plus de la mise en place d'un rucher pédagogique, les élèves de 6e EDD et les SEGPA réalisent des espaces de plantations dédiées aux plantes mellifères et sont en train de créer une mare qui servira pour l'abreuvement des abeilles mais aussi pour sensibiliser leurs camarades, aux petites bêtes de l'eau et aux zones humides.

Marine Font, en charge de l'animation du site Natura 2000 de la Gélise à Albret Communauté, est intervenue à plusieurs reprises pour encadrer les élèves de ces 2 classes, sur certains aspects de leur projet pédagogique, notamment la création de la mare. Les classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Lavardac ont également été associées au projet. Sur le site de Ste Catherine, l'animatrice leur a tout d'abord présenté en février, les zones humides, leurs rôles et les espèces que l'on peut y trouver. Cédric Butin, de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Lot-et-Garonne est également intervenu pour mettre en évidence les petites bêtes de l'eau et expliquer leurs rôles dans sa qualité. Cette animation entrait dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides.

Marine Font est ensuite intervenue en classe, pour résumer ce qu'elle avait présenté sur le terrain et l'illustrer avec des photos. Que sont les zones humides? Comment se forment-elles? Quels sont leur rôle et les espèces que l'on peut y trouver? Elle s'est appuyée sur un petit film réalisé par le département du Tarn-et-Garonne et l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Un plan précis de la mare à créer a également été élaboré. Lors d'une dernière intervention sur le terrain en mai, toujours sur le site de Ste Catherine, les élèves ont approfondi leurs connaissances en participant à un rallye nature.

Figure 15 : La Dépêche, 08/06/2019

Accueil / France - Monde / Éducation

Lavardac. Le collège labellisé Abelha



Un label en reconnaissance de l'engagement dans la préservation des insectes pollinisateurs./ Photo DDM, André Vergez

Publié le 25/06/2019 à 08:51



Éducation, Lavardac

Comme indiqué dans notre édition du 8 juin dernier, le collège La Plaine de Lavardac s'est engagé dans la création d'un espace de biodiversité au sein de l'établissement. À cet effet, les élèves de 6e EDD et SEGPA ont réalisé des plantations dédiées aux plantes mellifères et creusé une mare qui servira à l'abreuvement des abeilles mais aussi à sensibiliser leurs camarades, aux insectes de l'eau et aux zones humides. Marine Font, en charge de l'animation du site Natura 2000 de la Gélise à Albret Communauté, est intervenue à plusieurs reprises pour encadrer les élèves de ces 2 classes, notamment lors de la création de la mare.

Ce projet mis en place depuis 3 ans a permis, outre l'installation d'un hôtel à insectes, la création d'une zone permaculture, avec l'association d'un potager et d'un jardin floral pour favoriser la lutte biologique avec pour objectif de n'utiliser aucun produit phytosanitaire. «Nous ne retournons pas le sol pour éviter la destruction de la vie biologique notamment les vers de terre. L'installation de composteurs permet de ne pas employer d'engrais chimiques, nous limitons les apports hydriques grâce au paillage et récupérons les eaux pluviales» explique Romain Vironneau, professeur espace rural et environnement.

«L'Inspection académique est associée au projet en la personne de M. Colosetti qui a fabriqué la ruche, prochainement installée, qui accueillera un essaim» précise le principal Laurent Bouzignac. Un projet qui se prolongera la prochaine année scolaire avec notamment un partenariat avec le lycée agricole de Nérac et la visite d'entreprises de la technopole Agrinove.

Les élèves qui ont participé à ce projet deviendront des formateurs de leurs futurs camarades. En reconnaissance à l'engagement dans ces actions de préservation des insectes pollinisateurs, l'établissement s'est vu décerner par Valérie Tonin, au nom du conseil départemental, le label Abelha.

<https://www.ladepeche.fr/2019/06/25/le-college-labellise-abelha,8276368.php>

1/3

Figure 16 : La Dépêche, 25/06/2019



Articles dans les bulletins municipaux



Retour sur les actions réalisées en 2019

– Service Environnement – Rivières –

En 2019, de nombreuses actions ont été réalisées sur le territoire en faveur de l'environnement, la biodiversité, la prévention des inondations etc...

Garantir l'écoulement naturel de l'eau

Cet automne deux secteurs (1 sur l'Auvignon sur les communes de Bruch, Espiens et Montesquieu et 1 sur la Gélise sur les communes de Nérac, Réaup-Lisse, Barbaste et Lavardac) vont faire l'objet d'une gestion ciblée qui consiste à abattre des arbres morts, dépérissants, glissants ou tombés. Ceci afin de prévenir la formation de bouchons (enchevêtrement de bois) qui pourraient gêner l'écoulement naturel de l'eau en cas de crue.

Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes sur la Gélise



Sur le secteur concerné par la tranche de travaux (Sainte-Catherine – Confluence avec la Baïse), on rencontre de nombreux sujets d'une espèce d'arbre exotique envahissante : les érables négundo. Cette espèce, à prolifération rapide, pose des problèmes de perte de biodiversité, d'altération du fonctionnement des écosystèmes aquatiques et des usages.

Ils feront l'objet d'une attention particulière pour tenter de limiter leur développement. En effet, un simple abattage crée un stress chez les individus qui émet des repousses de façon importante. La technique du cerclage est donc utilisée pour les plus gros individus : le but est de couper la circulation de sève et de faire mourir les arbres lentement, en plusieurs années. Une fois l'arbre mort, il est possible de venir l'abattre sans provoquer la pousse de rejets. Pour les plus petits sujets, dont les racines sont moins développées, c'est l'arrachage qui va être tenté.

Favoriser les espèces végétales adaptées en berge

Sur l'Auvignon, au niveau de la commune de Bruch, entre l'autoroute et le canal latéral à la Garonne, des peupliers de cultures ont été abattus cet été. Ces derniers avaient atteint leur maturité. Ils étaient vieux et lourds et certains d'entre eux étaient malades. On craignait qu'ils ne se cassent voire se

déracinent sous un coup de vent. Dans ce cas ils auraient pu emporter une partie de la berge et/ou créer des bouchons dans le lit ou au droit du pont canal situé juste en aval. D'autres essences, plus adaptées aux berges car moins hautes et présentant un racinaire plus profond, étaient déjà présentes sous les peupliers.

Restaurer la morphologie des cours d'eau

Sur l'Auvignon, toujours sur la commune de Bruch, une restauration écologique a eu lieu au niveau du bourg. Le lit du cours d'eau a été élargi et approfondi lors des campagnes de travaux hydrauliques des années 60/70.



Chantier en cours – Ripsylve toujours bien fournie après l'abattage des peupliers de culture.

Des débits plus importants peuvent donc transiter dans la rivière sans débordement. En revanche, lors des faibles débits, les écoulements sont lents et très minces. Des banquettes en galet/gravier de Garonne ont été créées pour diversifier les écoulements : des secteurs dynamiques et peu profonds succèdent à des secteurs lents et plus profonds. Les habitats pour la faune aquatique (poissons, mais surtout invertébrés aquatiques) sont plus nombreux et attractifs. En augmentant les espèces présentes et en dynamisant les écoulements on améliore les services écosystémiques tels que l'épuration de l'eau, la dilution, la chasse des sédiments fins, etc...



Avant / après – Les aménagements s'effacent en crue et n'ont pas d'effet sur les débordements.

Zoom sur la mission Natura 2000



Natura 2000 est un réseau européen qui vise à conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (prairies humides, boisements alluviaux, Loutre, Cistude...). En France, l'application des Directives issues de ce réseau est basée sur la concertation et le volontariat des propriétaires et des gestionnaires via la mise en place d'actions contractuelles (charte ou contrat, sur 5 ans). De nombreuses actions de sensibilisation sont également mises en place afin de faire connaître la démarche.



Le site de la Gélise concerne 28 communes, de la source dans le Gers, jusqu'au seuil du Moulin des Tours dans le Lot-et-Garonne, en prenant en compte les affluents en rive gauche dans les Landes.

Voici quelques actions mises en place en 2019 :

Création d'une mare pédagogique avec le collège de Lavardac



Les élèves de SEGPA ainsi que les élèves de 6^{ème} développement durable ont participé pendant l'année scolaire 2018-2019 à un projet pédagogique à la découverte des zones humides et de leurs fonctions qui a abouti en fin d'année à la création d'une mare pédagogique dans l'enceinte du collège. L'action sera reconduite pendant l'année scolaire 2019-2020 pour sélectionner des plantes adaptées et locales et suivre l'évolution de la mare.



Restauration et gestion de milieux naturels

Une ancienne peupleraie, située en face de l'ancien centre d'enfouissement de Réaup-Lisse, a été restaurée afin de créer une mosaïque de milieux naturels : boisement de feuillus, prairie humide, mare...

La coupe des peupliers a eu lieu en début d'année et la création de la mare a eu lieu cet automne.



Elle a été creusée par les jeunes de la maison des jeunes de Lavardac. Ils ont également coupé les rejets de peupliers et installé 2 tables de pique-nique, qui viennent en complément du ponton à canoë mis en place en fin d'année dernière. Un panneau sera mis en place prochainement.

Signature de contrats Natura 2000



3 propriétaires se sont engagés dans des contrats Natura 2000, 2 dans le Lot-et-Garonne et 1 dans le Gers. Deux visent à restaurer des plans d'eau, habitats de la Cistude d'Europe ; les actions prévues consistent à effectuer un curage et à restaurer les ouvrages de vidange. Le dernier a permis de créer un plan d'eau pour, on l'espère, favoriser également la Cistude d'Europe.

Quelques actions liées à l'environnement sur l'Albrete

En plus des actions sur les rivières et des missions liées à Natura 2000, des projets environnementaux ont été mis en place sur le territoire de la communauté de communes Albrete Communauté.

Fauche raisonnée et plantation de haies



Dans un double enjeu de lutte contre les effondrements de talus et de restauration de la continuité écologique, Albrete Communauté a décidé d'expérimenter une fauche raisonnée sur certains secteurs. A terme, cette fauche raisonnée aboutira à la régénération naturelle d'une haie.

En parallèle, des haies seront plantées sur les secteurs les plus sensibles aux effondrements de talus.

Inventaire des gîtes à chauves-souris

Cet été a eu lieu, en partenariat avec la SEPANLOG et le CEN Aquitaine, un inventaire des gîtes à chauves-souris sur le territoire de la communauté de communes.

De nombreux bâtiments, principalement communaux (églises), mais aussi privés (châteaux, moulins...) ont été visités lors d'un week-end de prospection, ce qui a permis la découverte de nouvelles colonies de reproduction. Une bonne nouvelle donc pour les propriétaires puisque les chauves-souris sont indispensables pour la régulation des insectes, et notamment des moustiques !

Cette action, qui permet également de sensibiliser les propriétaires et de donner des conseils pour améliorer la cohabitation, sera certainement reconduite l'année prochaine.



Figure 17 : articles diffusés dans le bulletin municipal d'Andiran - novembre 2019





Retour sur quelques actions mises en place par le service Environnement / Rivières d'Albret Communauté en 2019 sur la commune de Réaup-Lisse

Restauration et gestion de milieux naturels



Une ancienne peupleraie, située dans le site Natura 2000 de la Gélise, en face de l'ancien centre d'enfouissement de Réaup-Lisse, a été restaurée afin de créer une mosaïque de milieux naturels : boisement de feuillus, prairie humide, mare...

La coupe des peupliers a eu lieu en début d'année et la création de la mare a eu lieu cet automne. Elle a été creusée par les jeunes de la maison des jeunes de Lavardac. Ils ont également coupé les rejets de peupliers et installé 2 tables de pique-nique, qui viennent en complément du ponton à canoë mis en place en fin d'année dernière. Un panneau a également été mis en place, expliquant les fondements de Natura 2000 et détaillant le site de la Gélise.

Inventaire des gîtes à chauves-souris



Cet été a eu lieu, en partenariat avec la SEPANLOG et le CEN Aquitaine, un inventaire des gîtes à chauves-souris sur le territoire de la communauté de communes. La commune de Réaup-Lisse a montré un intérêt particulier à cette mission car le Maire en personne a accompagné les équipes lors d'un week-end de prospection

pour la visite des sites potentiellement intéressants de la commune : églises, moulins, habitations...

Cela a permis la découverte de nouvelles colonies de reproduction : une bonne nouvelle pour les propriétaires puisque les chauves-souris sont indispensables pour la régulation des insectes, et notamment des moustiques !

Cette action, qui permet également de sensibiliser les propriétaires et de donner des conseils pour améliorer la cohabitation, sera certainement reconduite l'année prochaine.

Engagements de propriétaires dans des contrats Natura 2000

Sur la commune de Réaup-Lisse, deux propriétaires se sont engagés dans des contrats Natura 2000. Ces contrats, signés sur une période de 5 ans, visent à agir en faveur des espèces et/ou des habitats d'intérêt communautaire qui ont justifiés la désignation du site Natura 2000.

L'un concerne la restauration d'un plan d'eau (désenvasement, débroussaillage), ce qui permettra de restaurer l'habitat de la Cistude d'Europe. L'autre concerne la création d'un plan d'eau, là encore pour, on l'espère, favoriser également la Cistude d'Europe.

Les plans d'eau permettent également d'accueillir de nombreuses espèces de libellules et des amphibiens, ainsi qu'une végétation caractéristique de milieux humides et/ou aquatiques.

Un suivi sera effectué sur ces plans d'eau afin de vérifier leurs fonctionnalités et leur potentiel d'accueil pour la faune et la flore.



Contact :

Marine FONT, animatrice du site Natura 2000 de la Gélise, Albret Communauté

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand, 47600 NERAC
05 53 97 64 25 - 06 43 75 94 13
mafont@albretcommunaute.fr
<http://gelise.n2000.fr>

